

# Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive

## Qu'est-ce que l'éducation inclusive ?

Un processus qui vise à prendre en compte et à satisfaire la diversité des besoins de tous – enfants, jeunes et adultes – par une participation accrue à l'apprentissage, à la vie culturelle et à la vie communautaire, et par une réduction du nombre de ceux qui sont exclus de l'éducation ou exclus au sein même de l'éducation (Principes directeurs pour l'inclusion dans l'éducation de l'UNESCO)

### LES GRANDS PRINCIPES

- » Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à ce qu'il n'existe aucune inégalité dans l'éducation, notamment par une réglementation et un suivi rigoureux
- » Le droit à l'éducation doit s'accompagner de la réalisation de droits dans le système éducatif (disponibilité, accessibilité, acceptabilité et adaptabilité)
- » Le droit à l'éducation doit être envisagé au sens large, au-delà de l'enseignement formel et obligatoire
- » Le choix de l'établissement scolaire doit être réglementé (par l'établissement de secteurs scolaires ; en réservant des places aux élèves ayant des besoins particuliers ; en facilitant l'accès aux établissements scolaires)
- » Tous les enfants sont capables d'apprendre (les ambitions en matière d'apprentissage doivent être élevées pour tous ; les besoins particuliers doivent être recensés pour adapter l'apprentissage à ces besoins)

## Comment garantir une éducation inclusive ?

- » En adoptant une interdiction juridique complète de la discrimination dans le domaine de l'éducation
- » En mettant en œuvre une stratégie de déségrégation scolaire
- » En sensibilisant à l'éducation inclusive
- » En garantissant une éducation de qualité dans tous les établissements scolaires
- » En planifiant l'offre éducative dans une optique inclusive
- » En réglementant et en supervisant les inscriptions
- » En interdisant le recours à des tests comme outil de sélection
- » En évaluant de façon précoce les besoins des élèves
- » En répartissant équitablement les élèves appartenant à des groupes vulnérables
- » En définissant des secteurs scolaires favorisant la mixité sociale
- » En affectant les meilleurs enseignants dans les établissements les plus difficiles
- » En promouvant l'implication des parents dans le système scolaire

## Quelle est la situation à l'heure actuelle ?

La ségrégation à l'école reste une réalité en Europe pour de nombreux enfants roms, enfants réfugiés et migrants, enfants handicapés et enfants en situation de pauvreté

### CAUSES

- » Existence d'intérêts particuliers marqués (décideurs, établissements scolaires, parents) ainsi que de dispositions budgétaires inappropriées
- » Réglementation insatisfaisante de l'admission scolaire, les établissements scolaires disposant d'une marge de manœuvre importante pour choisir leurs élèves, y compris pour des motifs discriminatoires
- » Préjugés et rejet dont sont victimes certains groupes d'enfants
- » Cercle vicieux de la ségrégation à l'école et de l'enseignement de moindre qualité
- » Manque d'accès à l'éducation préscolaire
- » Financement restreint de l'éducation

### CONSEQUENCES

- » Violation du droit à l'éducation de l'enfant
- » Probabilité réduite de voir tous les enfants acquérir des aptitudes essentielles à la vie en société en interaction avec d'autres enfants
- » Absence de diplôme reconnu
- » Perspectives d'emplois peu qualifiés et de bas salaires ; risque d'exclusion sociale à l'âge adulte
- » Diminution de la performance globale du système éducatif
- » Impact extrêmement négatif sur la cohésion sociale et la réconciliation des sociétés multiethniques qui s'efforcent de surmonter un passé violent
- » Coût économique immédiat et à long terme pour l'ensemble de la société